L'ÉLAN D'ARMENTIÈRES

http://www.armentieres-en-brie.fr

N° 4
AVRIL
MAI
JUIN
2009

Bulletin à parution trimestrielle de la Commune d'Armentières-en-Brie - Régie publicitaire municipale d'Armentières-en-Brie

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET D'ACTUALITÉS CANTONALES

édito

Armentiéroises, Armentiérois,

Mes chers Concitoyens et Administrés,

Comme chacun d'entre vous a pu le constater les travaux de l'école maternelle sont en cours d'achèvement. Ce n'est pas sans mal que ce projet, datant de fin 2005, va enfin voir sa concrétisation. Le Conseil municipal aimerait attribué le nom d'un Armentiérois de cœur, célèbre en son temps, à cette unité pédagogique. Les travaux de gravure de cet artiste, de nos jours, sont encore d'actualité et célèbres dans la numismatique à travers le monde. Nous aimerions avoir votre sentiment sur le choix d' "Augustin Dupré".

Le 7 juin prochain vont se dérouler les élections européennes pour désigner les représentants de la France au sein du Parlement européen. Il y a vingt ans déjà puisque c'est en 1979 que pour la première fois, les citoyens élisent leurs députés européens directement au suffrage universel. Le Parlement européen est une institution dont les pouvoirs sont de plus en plus étendus. En particulier, il dispose d'un **pouvoir budgétaire important**, d'un **véritable pouvoir législatif** et d'un **pouvoir de contrôle croissant**, en particulier à l'égard de la Commission européenne. Sous l'effet des traités de Maastricht (1992) et d'Amsterdam (1997), le Parlement devient un véritable législateur à côté du Conseil. L'une des avancées majeures réside dans l'introduction de la procédure de codécision selon laquelle le Parlement décide des "lois" européennes à égalité avec le Conseil des ministres, dans un certain nombre de domaines : l'éducation, l'environnement, la culture, la santé, la protection des consommateurs, le marché intérieur, la reconnaissance des diplômes, etc.

Le pouvoir de contrôle politique du Parlement européen est essentiel puisque l'approbation nécessaire du Parlement pour les grands choix de l'Union est indispensable dans certains domaines comme la politique de concurrence et la politique agricole commune. Par ailleurs, l'accord du Parlement est requis pour certaines décisions importantes comme l'adhésion de nouveaux Etats membres à l'Union européenne ainsi que la signature d'accords internationaux.

C'est pourquoi vous devez venir exprimer vos intentions en votant, quelque soit votre sensibilité politique, pour que la France reste un acteur majeur de l'Union européenne.

Claudine COURTIAL
Maire d'Armentières-en-Brie.

LA VIE DE LA COMMUNE

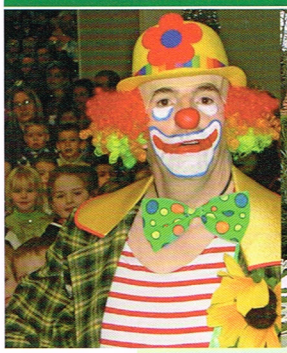

Les évènements de la Commune...

Le retour d'informations avec des photographies se fait assez mal et nous avons quelques difficultés à vous relater les évènements de la vie communale.

LA NOUVELLE MATERNELLE & L'HISTOIRE

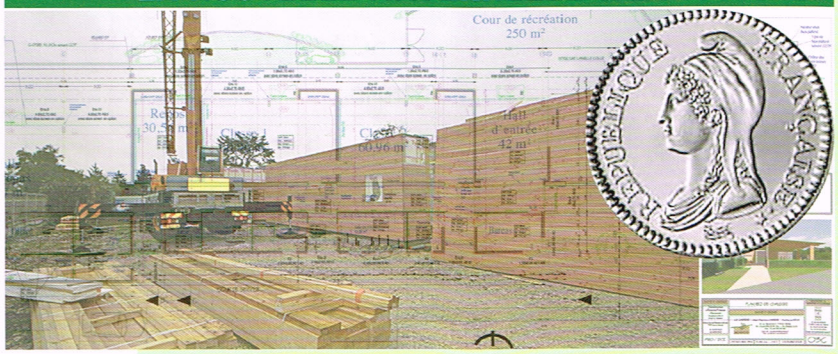

Tout vient à qui sait attendre...

Il aura fallu près de quatre années pour concrétiser le projet d'une unité pédagogique avec cantine... Mais, au fait, qui était Augustin Dupré ?...

AVRIL - MAI - JUIN

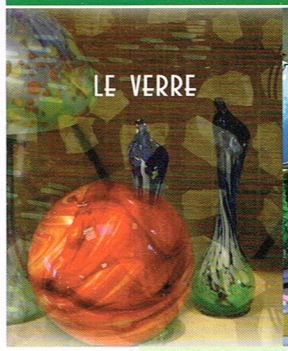

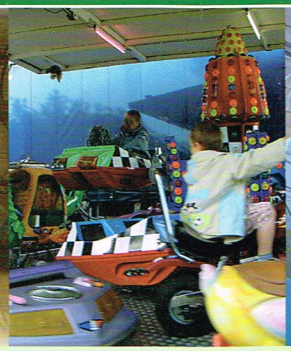

Au programme de ce trimestre

L'exposition annuelle de l'AHA, la fête communale avec animations et les élections européennes...

infos pratiques d'ici & d'ailleurs...

Numéros utiles

Pompiers	**18**	
Police	**17**	Appel d'urgence Europe 112
SAMU	**15**	

Mairie	**01 64 35 51 99**
Gendarmerie Lizy-s/Ourcq	**01 60 01 70 10**
Hôpital Meaux	**01 64 35 38 38**
Clinique Saint-Faron	**0 826 20 77 27***
Alcooliques Anonymes	**01 64 09 40 02**
Drogue Info Service	**0 800 23 13 13**
Enfance et Partage	**0 800 05 12 34**
Protection et Assistance aux Personnes Âgées (AFPAP)	**0 800 02 05 28**
Sida Info Service	**0 800 84 08 00**
SOS Amitié	**01 43 60 31 31**
Violences Conjugales	**01 40 33 80 60**

Appels gratuits d'un poste fixe / *Appel à 0,15 € TTC/mn

Votre plateforme écologique : DÉCHETTERIE d'OCQUERRE

Horaires d'Été - du 1er avril au 30 septembre

LUNDI	10 h-12 h et 14 h-18 h
MARDI	FERMÉ
MERCREDI	9 h-12 h
JEUDI	14 h-18 h
VENDREDI	FERMÉ
SAMEDI	10 h-12 h et 14 h-18 h
DIMANCHE	9 h-12 h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

LUNDI : 14 h-17 h*
MARDI ET JEUDI : 9 h-12 h et 14 h-19 h*
VENDREDI : 9 h-12 h*

*Une permanence des adjoints est mise en place le LUNDI de 15 h à 17 h, les MARDI et JEUDI de 17 h à 19 h, le VENDREDI de 10 h à 12 h ainsi que le SAMEDI matin de 10 h à 12 h.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

1er étage de la Mairie, à droite

MARDI ET JEUDI : 17 h-19 h

Dépôt légal à parution - 2e trimestre 2009
Directeur de la publication : Denis WALLE.
Comité de Lecture/Rédaction : Claudine COURTIAL, Vincent CARRÉ, Michel FISCHER, Gaël MERCHIE, Sandrine PRAGNON, Denis WALLE.
Crédits photos : V. Carré, S. Pragnon, D. Walle.
Régie publicitaire municipale : Mairie d'Armentières, service "Communication" - Régisseur : Stéphanie Leblacher, Gaël Merchie (suppléante).

Un comité de lecture vérifie que les textes et les photos insérés dans ce bulletin soient conformes aux bonnes mœurs et à la courtoisie, ne soient ni contraire à l'ordre public, ni politiques, ni confessionnelles, mais informe les lecteurs que le

Nos associations en bref..

- AAB - Les Amis d'Armentières-en-Brie
  Adhésion : 23 € / an
  Présidente : Viviane FAVRE - Tél. : 01 64 35 52 64
- ACFA - Amicale du Comité des Fêtes d'Armentières
  Adhésion gratuite
  Président : Michel BULTEL - Tél. 01 64 35 50 40
- AFR - Association Familles Rurales d'Armentières-en-B
  Adhésion : 21 à 25 € suivant activité
  Président : Alain ADNET - Tél. : 01 64 35 56 21
  Nlle section : Armentières in Roll
  Resp. : Laurent MARIUZ
- AHA - Armentières Hier et Aujourd'hui
  Adhésion gratuite
  Président : Éric POLITI - Tél. : 01 64 35 48 55
- AU - Armentières United
  Adhésion : 10 € / an
  Président : Pascal VALADE - Tél. : 01 64 33 29 34
- JESA- Jeunesse Éducative et Sportive d'Armentières
  Adhésion : n.c.
  Président : Mhend YOUNSI - Tél. : 06 20 20 21 53
- UFAC - Union Fraternelle des Anciens Combattants
  Germigny-l'Évêque et Armentières-en-Brie
  Président : Michel BULTEL - Tél. 01 64 35 50 40

ATTENTION, les programmes des associations ne respectant les statuts d'association loi 1901, avec transparence de le comptes et renouvellement statutaire de leur bureau (annue ment) ne seront pas publiés. Ceci s'appliquera également demandes de subventions.

Assistance maternelle...

- Mme Véronique BRUNERIE, 29 bis, rue d'Isles - Tél. : 01 64 33 26 80 - 06 81 39 47 90.
- M. Nicolas GAUDIN, 14 bis, rue du Chef-de-Ville - Tél. : 06 84 36 16 40.
- Mme Delphine GOULMANE, 12 ter, rue des Vignette Tél. : 06 59 19 46 46.
- Mme Nathalie MAILLOT, 4, rue des Cerisiers - Tél. : 06 59 04 69 39.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES :

AYÉLETTE, fille de M. et Mme SELLAM, le 11 janvier 2009.
EMILIE, fille de M. et Mme CHERIER, le 23 janvier 2009.
THÉO, fils de M. et Mme LEBLACHER, le 2 février 2009.
CHIRA, fille de M. et Mme ABITBOL, le 10 février 2009.

Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bon et de santé aux nouveaux arrivés.

MARIAGES :

Le 5 février 2009 en la Mairie d'Armentières, Shimon, Ysra Moché BENDAYAN a épousé Sarah ELMALEH.

Tous nos vœux de bonheur et de prospérité aux heureux n

DÉCÈS :

HUMBERT Odette, Olga. Veuve PLUCHON, le 27 janvier 200

Toutes nos condoléances à toute la famille et tout notre sou

NOUVELLE MATERNELLE...

Le nouveau complexe scolaire avec sa cantine en voie d'achèvement...

« Tout vient à point à qui sait attendre »

Ce proverbe, attribué à Clément Marot, est celui qui caractérise le mieux les actions entreprises et menées à bien (pour certaines) par nos communautés territoriales. La construction de la nouvelle unité pédagogique en est la parfaite illustration.

Le préfabriqué utilisé actuellement par la garderie fut construit pour accüeillir une « Grande Section-CP » en 1976. Celui dans lequel officie Madame Colombier fut inauguré le 8 septembre 1982.

L'accroissement de la population due au lotissement des « Cerisiers » entraîna la construction de nouvelles classes en « dur » qui furent inaugurées le 28 octobre 1989.

Malgré l'entretien régulier des préfabriqués, ceux-ci, au bout de 25 années de « bons et loyaux services », donnèrent des signes de fatigue compréhensible : il devenait urgent de « faire quelque chose »

Le 22 novembre 2005, les communes de Congis-sur-Thérouanne et d'Armentières-en-Brie décident d'élaborer ensemble un contrat de territoire. Ce contrat a pour objectif de créer ou de développer les infrastructures scolaires dont chaque commune a besoin.

Pour Armentières le but était de remplacer les préfabriqués et de se doter d'une cantine (accueillie provisoirement dans la salle des fêtes).

En avril 2006, les statuts furent déposés en Préfecture et le syndicat intercommunal fut créé en mai 2006. Il prit le nom de S.I.R.P.I. (Syndicat Intercommunal pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal des Communes d'Armentières-en-Brie et de Congis-sur-Thérouanne).

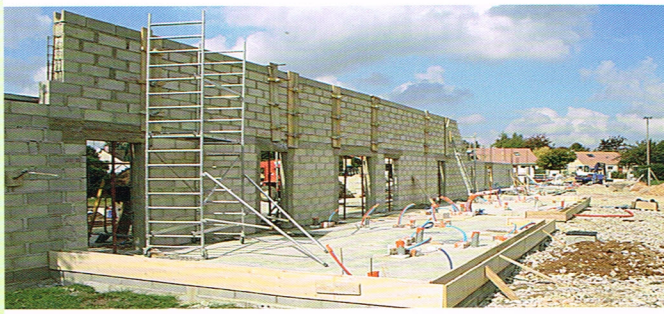

Le projet de construction fut adopté en réunion de Co municipal le 28 juin 2007 et le permis de construire acc le 24 août.

Le début des travaux était prévu fin février 2008 pour une livra en novembre.

La sérénité du parc des associations ne fut troublée par le pre « coup de pioche » que le 2 juin 2008. Depuis, la rigueur de l'h et le retard de certaines entreprises, nous a imposé de mettr frein à notre impatience. Nous n'envisageons pouvoir emmén dans nos nouveaux locaux que pour la rentrée 2009.

Il aura fallu près de quatre années pour concrétiser ce proje persévérance et le dévouement des élus seront récompen Nul doute que les enfants, leurs parents et l'équipe enseign trouveront dans cette unité pédagogique les outils nécessair leur épanouissement.

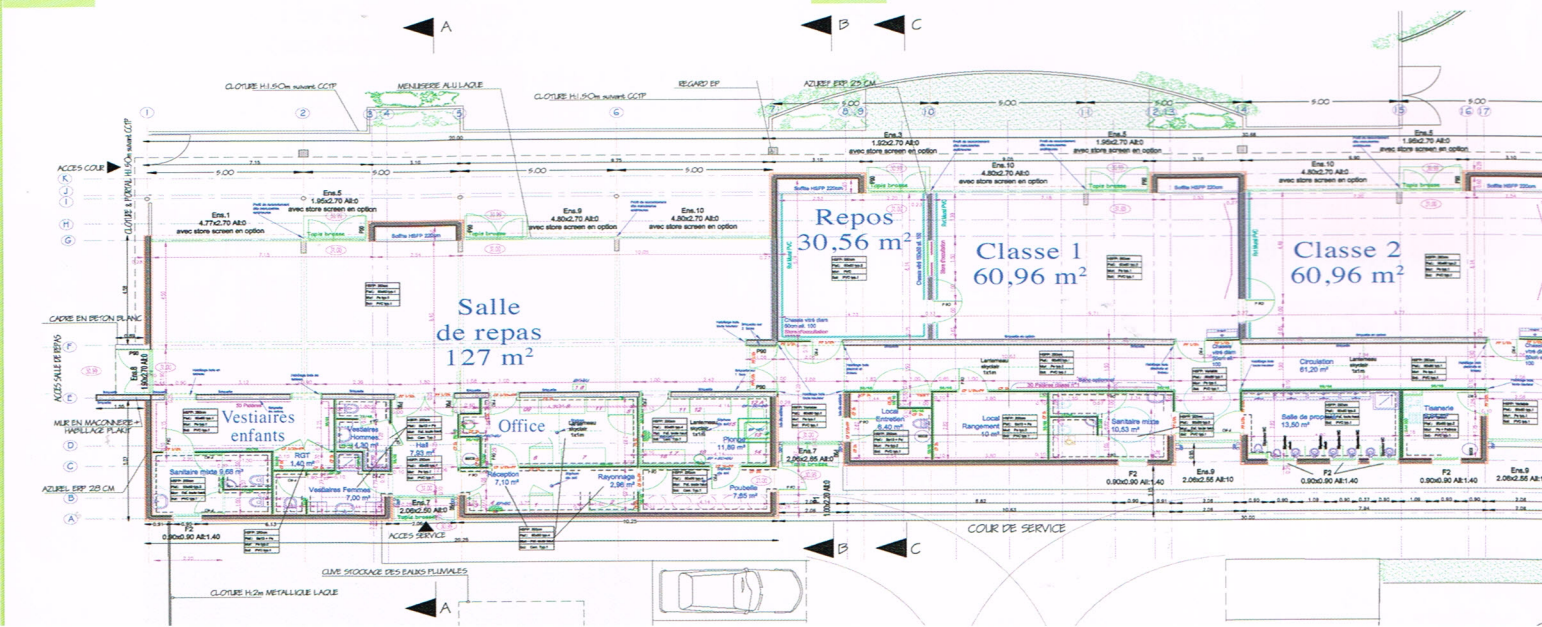

... & AUGUSTIN DUPRÉ

Un Armentiérois méconnu...

Lorsque l'on pénètre dans le narthex de l'église d'Armentières, on devine, dans la pénombre, une plaque tombale scellée sur le mur de droite. Cette stèle porte un nom que peu d'Armentiérois ont en mémoire.

Pourtant ce nom figure sur les cartes d'État-Major : au nord de la Coulommière, une parcelle s'appelle le "Bois Dupré". De plus, nous sommes nombreux à avoir eu entre nos doigts une reproduction d'une œuvre de cet artiste.

Augustin Dupré était en effet graveur, et quel graveur !... De 1791 à 1803, il fut graveur général des monnaies de France.

C'est sous son ciseau qu'est née l'effigie que la République appellera Marianne : "La Liberté au bonnet" An IV (1795-1796). C'était la première fois que l'on associait la tête de la République et le bonnet phrygien.

Cette monnaie a marqué l'imaginaire républicain. ▶ Créée par Augustin Dupré en 1795, elle s'inspire de Minerve, déesse de l'intelligence et de la sagesse, coiffée d'un bonnet phrygien symbole de la liberté obtenue.

Un graveur de talent dont les œuvres symbolisèrent la République pendant 200 ans.

Il est né le 6 octobre 1748 à Saint-Etienne, où son père était maître cordonnier.

D'origine modeste, la légende de Mandrin, brigand justicier, fut sa première source d'inspiration. A vingt ans, après un apprentissage à la manufacture d'armes, son "Tour de France" le mène à Lyon où il acquiert la maîtrise de son art puis «monte» à Paris où il se lie d'amitié avec Louis David. Bien vite la notoriété lui vient.

« Orfèvre, il cisèle des bijoux avec une habilité et un art infinis. Les moindres détails sont accusés, étudiés, mais sans sécheresse ; la morsure de l'outil est toujours grasse, le modèle souple. »

En 1783, Benjamin Franklin, dont il était l'ami, lui confie l'exécution de la médaille : "la Liberté Américaine".

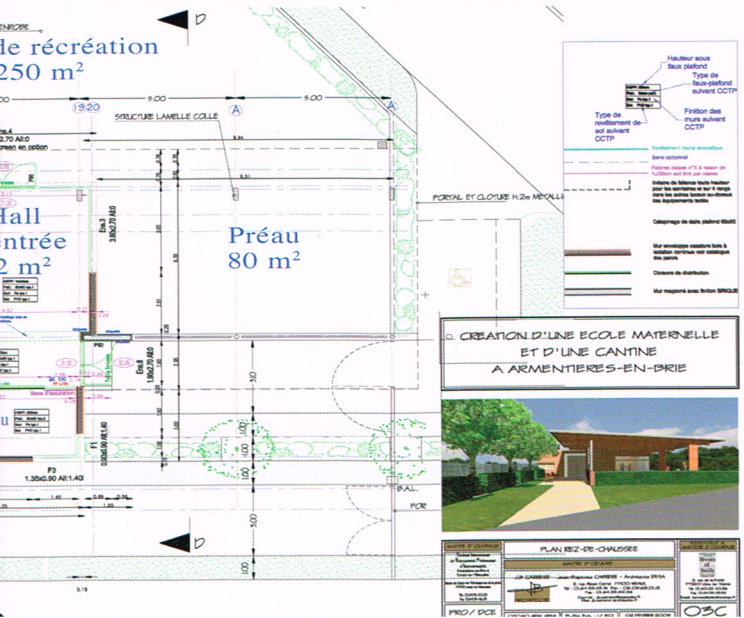

Dupré vécut dans une période de transition : le style Louis était mort, le style Louis XV, inspiré par la faune et la flore al être délaissé au profit de l'ornementation plus sévère de Lo XVI, prélude de la sécheresse révolutionnaire. L'originalité Dupré fut de mettre de la grâce des temps royaux dans l'austé des monnaies révolutionnaires.

L'esprit de la Révolution inspire Augustin Dupré dans l'étude l'exécution des médailles et des pièces de monnaie qu'il cr Il est chargé par la Convention nationale d'organiser la réfor monétaire.

En 1793, pendant la Terreur, il acquiert une vaste propriété Armentières : l'ancienne maison de plaisance des archevêqu de Paris déclarée bien national par la Convention, le château de la "Dame Blanche".

En 1803, le Premier Consul, Napoléon Bonaparte, le démet ses fonctions. Dès lors, le graveur est écarté de la Monnaie, Médailles et des honneurs.

Et c'est dans son château, à Armentières, qu'il apprend à p de quatre-vingts ans, que, grâce à l'amitié que lui ont conser Lafayette et David d'Angers, la Légion d'Honneur vient de lui accordée par Louis XVIII.

Il mourra quelques années plus tard, le 30 janvier 1833 et s inhumé, selon son désir, sur la "Grande Île", en face de domaine. Ses restes furent transférés par la suite dans le cim tière communal qui jouxtait l'église. Seule ne reste mainten que cette pierre "tombale", comportant d'ailleurs une erreur d la date de sa mort : 30 janvier 1843.

Autre clin d'œil de l'histoire : cet homme, que rien ne rattacha l'église, est le seul à avoir sa stèle dans ce lieu consacré.

Sources : *Augustin Dupré* - Charles Blanc ; *Augustin Dupré, orfèvre, médai et graveur général des monnaies* - Charles Saunier ; *Augustin Du Graveur général des monnaies* - Rosine Trogan & Philippe Sorel

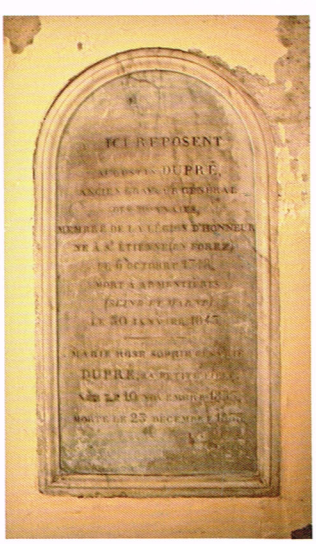

N.D.L.R. : C'est le nom d'Augu Dupré que la Municipalité aime attribué à la nouvelle unité pé gogique en hommage à cet art qui avait choisi Armentières p s'y retirer et y finir ses jo La population est invitée à f connaître ses sentiments à sujet.

Pays
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
de l'Ourcq

Communiqué de presse
Signatures des contrats de DSP

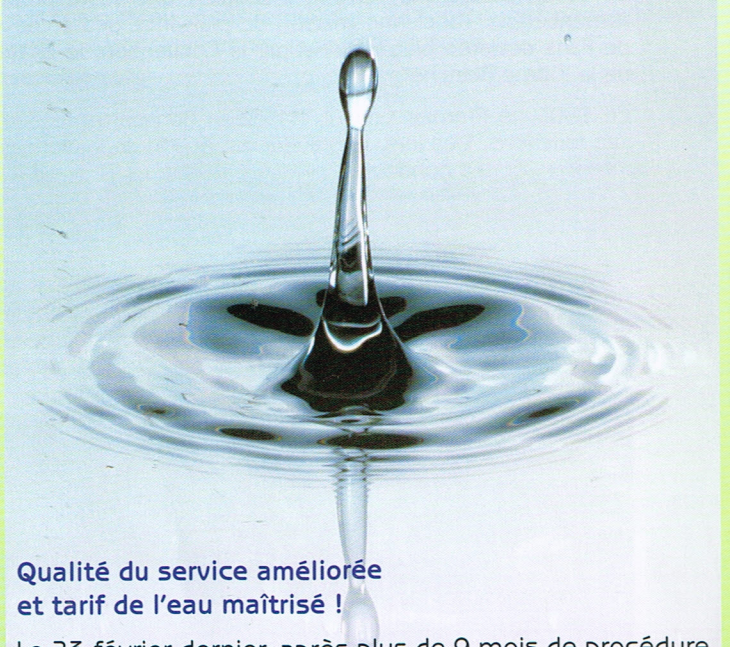

Qualité du service améliorée et tarif de l'eau maîtrisé !

Le 23 février dernier, après plus de 9 mois de procédure et 3 mois de négociation, Michel Fouchault, Président de la Communauté de communes, et Bernard Debenest, Directeur Général de la Région Nord-Ile de France-Normandie de SAUR, ont signé deux contrats de Délégation de Service Public. Par ces contrats, le Pays de l'Ourcq confie à SAUR la gestion de son service d'Eau Potable et la gestion de son service d'Assainissement Collectif jusqu'au 31 décembre 2023 !

Ces nouveaux contrats finalisent un important travail mené par les élus communautaires dans le souci d'offrir à tous une plus grande qualité de services et un tarif de l'eau maîtrisé !

Une plus grande qualité c'est notamment la réfection des branchements plomb et la mise en place sur 5 ans de la radio-relève qui permettra d'avoir deux relevés par an et donc de mieux suivre sa consommation.

Un tarif maîtrisé c'est, sur une facture moyenne de 120 m³ (consommation annuelle d'une famille de quatre personnes) pour l'eau potable, une économie de 6 € dès aujourd'hui et de 10 € à partir de 2011 et, pour l'assainissement, une économie de 23 € dans un premier temps, et de 31 € à partir de 2011. Si cette économie est aujourd'hui transparente pour les habitants d'Armentières-en-Brie, concernés par des contrats qui lient le Pays de l'Ourcq et la Lyonnaise des Eaux jusqu'au 8 juillet 2011, elle deviendra une réalité encore plus forte alors puisque leur facture d'eau diminuera de 49 € pour la part eau potable et de 34 € pour la part assainissement ! Gageons que tous attendent impatiemment cette échéance ...

SAMEDI 4 & DIMANCHE 5 AVRIL

Exposition : "Le verre"

L'exposition annuelle de l'AHA se déroulera sur le thèm verre à la Salle des Fêtes. Un public nombreux est atte cette année encore pour assister, à n'en pas doute cette magnifique présentation, ludique et instructive ne manquera pas d'atteindre son objectif : intéresse petits et les grands et permettre la rencontre des anc et des nouveaux venus, dans un esprit de chaleur convivialité !

Gageons par avance du succès de cette nouvelle ex tion et n'hésitez pas à vous déplacer avec votre famill vos amis pour découvrir le verre dans tous ses éclat

Entrée gratuite, venez nombreux.

DIMANCHE 12 AVRIL

"Grande Course aux Œufs"

Traditionnelle recherche et découverte des œufs de Pâques pour nos petits le Parc de la Ma des Association partir de 10 heu

MERCREDI 29 AVRIL

Retour aux "Sixties"

L'AAB organise cette journée détente à Bry-sur-Marne un récital exceptionnel du célèbre auteur-compos interprète Jean-Jacques Debout pour clôturer cette s comprenant le transport aller-retour, le petit-déjeun déjeuner, l'animation et le récital.

mai

VENDREDI 8 MAI

Cérémonies de la Victoire 1945

La commémoration traditionnelle du 8 mai célèbre l'anniversaire de la victoire des Alliés sur la barbarie nazie. C'est en effet le 7 mai 1945 à 2 heures 41 minutes que la reddition sans condition des armées de terre, de l'air et de mer du IIIe Reich est signée à Reims, l'acte de reddition prévoyant la fin effective des hostilités le 8 mai à 23 heures 1 minute.

L'UFCA sera présente avec les drapeaux et la fanfare de Germigny-l'Évêque.
Nous invitons cordialement la population à participer à ces chemins de mémoire, tracés à travers les souvenirs des prisonniers et déportés, des résistants et de tous les combattants tombés pour défendre la liberté.

SAMEDI 16, DIMANCHE 17, LUNDI 18 MAI

Fête communale : 3 jours de liesse populaire

Cette année encore les forains animeront ces trois jours de liesse que nos petits attendent avec impatience. Nous convions tous les Armentiérois à participer afin de nous aider à maintenir cette tradition des fêtes foraines locales. Sont attendus un manège d'autos tamponneuses, un stand de tir, un manège pour les petits et diverses attractions pour tous dans le parc de la Maison des Associations. Animations l'après-midi du dimanche avec l'ACFA.

juin

MERCREDI 3 JUIN

Sur le chemin de St Fiacre.

Pèlerinage organisé par l'AAB sur l'ancien chemin de Sa Fiacre, un aller-retour de 8 km avec balisage et pannea explicatifs. Visite du prieuré, du cimetière de Saint-Fia et de l'église de Villemareuil, guidée par Mme Lerou.

Transport en co-voiturage. Rendez-vous à 14h10 place Breuil à Saint-Fiacre

Prix : 5 € (+23 € pour les non-adhérents).

DIMANCHE 7 JUIN

Elections européennes

Les prochaines élections européennes se dérouleront le sam 6 juin en Polynésie Française, à Saint-Pierre-et-Miquelon Saint-Martin, à Saint-Barthélemy et dans les départeme des Antilles et de la Guyane et le dimanche 7 juin dans reste du territoire national.

Les électeurs choisiront pour la France les 72 députés les représenteront pendant 5 ans au Parlement europé les députés étant répartis entre 8 régions électorales : (9), Ile-de-France (13), Massif central-Centre (5), Nord-Ou (10), Ouest (9), Outre-mer (3), Sud-Est (13) et Sud-Ou (10). Pour voter en France, il est nécessaire d'être citoyen l'Union européenne (UE) âgé de 18 ans, domicilié ou résid de longue durée en France (disposant de la plénitude du d de vote dans son pays d'origine) et être inscrit sur les lis électorales. A noter que les citoyens de l'UE doivent choisir p les élections européennes le pays dans lequel ils souhait exercer leur droit de vote, un citoyen communautaire pouvant pas voter plus d'une fois pour un même scrutin p l'élection au Parlement européen.

Du jeudi 4 au dimanche 7 juin 2009, 736 députés au t seront élus pour représenter les 27 Etats membres de l Les premières estimations seront disponibles dès le diman 7 juin, à 20 heures, les résultats définitifs ne seront con que le lundi 8 juin, à midi.

DIMANCHE 21 JUIN

Fête de la Musique

Pour cette 2e édition nos Associations se mobiliseront-elles pour organiser cette fête populaire dont nous avons initié la 1re l'année dernière ? Elle se déroulera dans le square de la Salle des Fêtes. **Buvette et petite restauration sur place ?**

VENDREDI 26 au DIMANCHE 28 JUIN INCLUS

Sortie découverte : Mont Saint-Michel, Jersey, Dinan, Saint-Malo

Un programme de 3 jours et 2 nuits organisé par l'A en association avec "Loisirs-Contact-Fertois". Program détaillé sur demande à Mme Favre (06 15 78 07 09)

Forfait comprenant la prise en charge des participant domicile pour les extérieurs en autocar, l'hébergemen les repas excepté le dîner du retour, les visites et tra ferts maritimes, la soirée animée du 2e jour.

Prix par personne (base de 35 participants) : 384

ils nous soutiennent... faites-leur confiance

WIAME V.R.D. S.A.
CENTRALE D'ENROBÉS
TRAVAUX ROUTIERS
ASSAINISSEMENT
Système Qualité Certifié

ZAC du Hainault – Sept-Sorts – BP 90074
77263 LA FERTÉ SOUS JOUARRE Cedex
✆ 01 60 24 40 30 – 🖷 01 60 24 40 39
SITE INTERNET : http://wiame-vrd.fr

TRAVAUX PUBLICS SORTIE DE CHANTI
FM BALAYAGE
FRED MALLERONI
51, RUE DE LESCHES
77700 COUPVRAY
PORT. : 06 03 70 48
FAX : 01 64 63 68

ACV DIFFUSION
ALARME CONTRE LE VOL
Spécialiste des systèmes de protection électronique depuis 18 ans
ÊTES-VOUS SÛR DE POUVOIR QUITTER VOTRE DOMICILE EN TOUTE TRANQUILLITÉ ?
Nous vous proposons une **étude personnalisée gratuite et sans engagement** pour évaluer la sécurité de votre famille et de vos biens au meilleur coût.
Service Clientèle
Tél : 01 45 94 89 56 - Email : acvdiffusion@wanadoo.fr

PILES S.A.
Tél. : 01 60 01 80 5
FAX : 01 60 01 10 72
TÉLÉSURVEILLANCE - SURVEILLAN
VIDÉOSURVEILLANCE - SÉCUR
2, av. de la Gare - 77440 Lizy sur Ou
Nous sommes à votre éco
24 heures sur 24 - 7 jours su
TOUTE L'ANNÉE

Un grossiste au service du Peintre et du Particulier depuis 32 ans
décor 77
54, rue de l'Abreuvoir
77100 MEAUX Cedex
☏ 01 60 09 28 90
Peintures • Papiers peints
Parquets • Moquettes
Tissus d'ameublement
Meubles • Décoration
Luminaires • Etc...

S.A.R.L Ancey
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRA
Industrie et Bâtiment - Réseau informa
Mise en conformité
Motorisation
Entreprise qualifiée Qualifelec
5, rue des Coteaux
77470 FUBLAINES
Tél. : 01 60 32 24 15 – Fax : 01 60 32 24 16 – Email : sarl-ancey@wanad

SYLVAIN Environneme
Travaux forestiers
Elagages Abattages
Entretien d' espaces ver
Aménageme paysagers
01 60 61 24
77440 TANCROU - www.sylvain-environnement.com - sylvainenvironnement@

Déjections canines : gardez votre village propre !

Afin de préserver la propreté du village et la santé de ses habitants, chaque citoyen possédant un chien se doit de lui apprendre la propreté et de respecter les mesures d'hygiène élémentaires ! Les abords du cimetière, entre autres, ne sont pas un lieu de défécation canine. Apprenez à votre compagnon l'utilisation du caniveau, à tout le moins, ou bien ramassez ! Avant de passer à la répression, la Municipalité fait appel au sens civique des maîtres pour maintenir nos espaces publics propres et agréables...

L'AFR nous communique les dates de ses prochains ateliers :

- Les **ateliers créatifs**, avec Brigitte, à la Maison des Associations de 14 h 00 à 17 h 00, les samedis 25 avril, 16 mai et 20 juin.
- Les **randonnées pédestres**, avec Paul, les dimanches 12 avril et 10 mai.

Familles rurales Vivre mieux !

Les bons vacances Caf et le dispositif Vacaf (AVF)

Le dispositif "Aide aux Vacances Familiales" (AVF) de la Caf, qui comprend les " bons vacances" de la Caf, et le dispositif Vacaf s'adressent aux familles qui perçoivent des prestations familiales au titre d'enfants à charge et dont le quotient familial n'excède pas un certain plafond. Il s'agit de faciliter l'accès aux loisirs des enfants et de favoriser les départs en vacances en famille dans la mesure où ils recréent et/ou développent le lien parents/enfants. Le prix des séjours ou des journées est réduit du

DÉCHETS VERTS

Pour la collecte de vos déchets verts des sacs mis à votre disposition en mairie. Il suffit de demander au Secrétariat aux heures d'ouverture.

L'intercommunalité du Pays de l'Ourcq nous inf de la reprise de la collecte à partir du 31 mars 2